



## rappatrier ma femme bresilienne en france

Par **dimitri**, le **12/03/2009** à **21:36**

Bonjour,

apres un long sejour au bresil, je vais devoir repartir pour la france le 15 avril prochain et reprendre mon activite salarie en france.

mon epouse est bresilienne et nous nous sommes maries au bresil il y a plus d un an. la restranscription a ete faite en droit francais il y a plusieurs mois deja et avons le livret de famille.

elle parle francais couramenet , dispose meme d un diplome l attestant.

je souhaite revenir naturellement avec elle. Le visa a demander est celui pour rapprochement familial?

peut il etre refuse? quels sont les conditions a remplir? le delai d obtention varie selon quelle fourchette?

merci pour votres ou vos reponses.

Par **Patricia**, le **12/03/2009** à **22:01**

Bonsoir,

Il faut que votre épouse demande un visa "conjoint de français" auprès de l'ambassade de France à Rio.

Ces visas ne sont généralement jamais refusés.

L'ambassade lui délivrera un visa long séjour pour la France, elle devra ensuite aller à votre préfecture avant la date de son expiration pour régulariser sa situation.

Sans vouloir vous décourager, je doute qu'elle l'ait pour le 15 avril... Selon les ambassades, les pays, le délai peut-être de plusieurs mois voire 1 ou 2 ans... Le mieux est de vous renseigner auprès de l'ambassade avant votre retour.

Bon courage à vous deux.